

CAHORS. — S'ABONNE.
A Cahors, bureau du Journal, chez M. LAYTOU, imprimeur, ou en adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, GAZONNE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN ET GARONNE:
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
Autres départements:
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIALE

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES.
25 centimes la ligne
RECLAMES
50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT.
Départ des Correspondances
SERVICE DES POSTES.
Arrivée des Correspondances
Table with columns for dates, days, and specific events or routes.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 25 Août 1866.

BOURSE DE PARIS.

Table with columns for dates (Du 23 août, Du 24, Du 25) and values (Rte 3 p. 0/0, A 1/2 p. 0/0).

BULLETIN

A présent que la guerre peut être considérée comme finie, que les préoccupations s'amoindrissent, le temps des appréciations est venu. La presse étrangère ne s'en fait pas faute. C'est à qui donnera des conseils à M. de Bismark. En Angleterre on n'ose condamner qu'à demi sa politique d'annexion; mais on s'apitoie sur le sort des petits souverains dépossédés. La généreuse Albion, qui n'est jamais lasse de philanthropie, ouvre un asile aux princes d'Allemagne en disponibilité. A l'exemple du roi de Hanovre, plusieurs vont se réfugier en Angleterre.
Les journaux prussiens ne sont pas tous du même avis au sujet des annexions. La Gazette du Peuple, de Berlin, dit: « Nous ne croyons pas qu'il soit juste de considérer les peuples comme les dépendances d'une terre qui, sans volonté propre, passe des mains d'un possesseur dans celles d'un autre. Nous croyons que l'annexion d'un territoire ne peut s'accomplir autrement que d'après le vote de sa population. Un Etat, surtout quand il a une constitution dans le sens moderne du mot, n'est pas la propriété de celui qui le gouverne, le droit des citoyens ne s'éteint pas avec la déposition du souverain. »
Le Débat de Vienne reconnaît que si la Prusse a triomphé, c'est qu'elle avait devancé l'Autriche non-seulement d'une armée, mais aussi d'une idée. « Nous n'avons pas su choisir la véritable voie, ajoute-t-il, nous avons méconnu les aspirations de l'Allemagne. Que la leçon profite. »
Le bruit court qu'une réunion très importante aurait eu lieu à Munich. On y aurait voté une

résolution portant que le sud de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, doit être tout entier soumis à la direction diplomatique et militaire de la Prusse.

L'Empereur de Russie paraît exclusivement occupé de resserrer les liens d'amitié qui l'unissent à l'Amérique. On a souvent dit: Les extrêmes se touchent. Cela est vrai aussi en politique. Le New-York Herald publiait dernièrement un article fort dédaigneux pour l'Europe occidentale, sous cette rubrique: Les grandes puissances de l'avenir, les Etats-Unis et la Russie!..

L'Invalide publie des avis de Sibérie, du 25 juillet, d'après lesquels tous les insurgés polonais auraient été repris. Trente-cinq ont été tués. L'insurrection ne s'est pas propagée dans les autres endroits où se trouvent des prisonniers polonais. L'Invalide dément le bruit que des officiers russes aient été maltraités et blessés. Les Russes n'ont perdu que six hommes.

A Paris, les esprits rentrent dans une sécurité justifiée. La santé de l'Empereur est tout à fait rétablie, et l'on annonce le départ de la Cour pour Biarritz dans les premiers jours de septembre.

Pour le Bulletin politique: A. Laytou.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Vienne, 22 août.

Le Vaterland publie une lettre de Pesth, disant qu'immédiatement après la signature de la paix, le gouvernement Autricien a l'intention de nommer un ministre hongrois responsable lequel aurait un caractère éminemment conservateur. Le baron Sennyey occuperait une haute position dans ce Cabinet. La Diète hongroise serait réouverte par ce ministère à la fin de septembre.

Vienne, 23 août.

Le Fremdenblatt dit que la Prusse cherche à retarder la conclusion de la paix avec l'Autriche pour avoir la main libre dans ses négociations avec les Etats Allemands. Ses efforts ont principalement en vue la Bavière qu'elle voudrait engager d'une manière définitive dans le réseau de sa politique, pour lui ôter toute envie d'agir désormais avec indépendance. Il n'est pas impossible même, d'après le Fremdenblatt,

qu'à la dernière heure, M. de Bismark fasse dépendre la signature de la paix avec l'Autriche, d'un engagement par lequel cette dernière s'obligerait à une alliance offensive et défensive avec la Prusse.

Le même journal annonce que la députation monténégrine, qui est arrivée à Vienne, n'a eu jusqu'à présent de rapports qu'avec la légation de Russie. Cette députation n'a pas encore été reçue par le comte de Mensdorff.

Le Morgen Post dit que le général Menabrea est attendu aujourd'hui à Vienne.

Munich, 22 août.
Une ordonnance royale convoque les Chambres bavauroises pour le 26 de ce mois.

Munich, 22 août, midi.

La paix vient d'être conclue. Les conditions n'en sont pas encore officiellement connues; mais elles sont, assure-t-on, plus avantageuses qu'on ne s'y attendait. L'armistice est prolongé jusqu'à la ratification du traité de paix.

Marseille, 22 août.

Les lettres de Constantinople, du 15, disent que le Sultan a envoyé complimenter l'ambassadeur de France à l'occasion de la fête de l'Empereur Napoléon.

Le consul des Etats-Unis à Candie ayant amené son pavillon à la suite d'une violation du domicile consulaire la légation américaine à Constantinople exige pour ce fait une réparation déclarant que dans le cas contraire, une frégate cuirassée serait envoyée à Candie, avec mission d'agir.

Marseille, 22 août.

Les lettres d'Athènes du 16, disent que l'agitation à Candie, allait en augmentant, et que les turcs avaient commencé les hostilités. Plusieurs consuls, notamment ceux de Suède, des Pays-Bas et des Etats-Unis, auraient été l'objet d'outrages contre lesquels ils auraient protesté.

Trieste, 22 août.

Des lettres d'Athènes du 18 août, apportent de graves nouvelles de l'île de Candie. Les insurgés, au nombre de 25,000, occupent des positions importantes. La population se montre très animée contre les Turcs. On dit que ces derniers ne disposent pas en ce moment de forces suffisantes pour comprimer la révolte.

La paix est conclue, dès aujourd'hui, entre la Prusse et les confédérés allemands du Nord. Elle le sera, très-probablement, sous peu de jours, entre la Prusse et l'Autriche, d'une part, puis entre l'Autriche et l'Italie. Les conditions secondaires n'entravent pas une solution qui intéresse à la fois les belligérants réconciliés et l'Europe, plus désireuse que jamais, d'une paix forte et durable.
Cela étant, nous croyons inutile de démentir certains bruits pessimistes qu'on essaye d'accréditer dans le monde politique et des affaires.

Revue des Journaux.

Le Journal des Débats consacre un long article à l'examen de la situation faite à l'empire d'Autriche par les temps modernes:

« Le gouvernement de l'Autriche est de tous les gouvernements de l'Europe celui peut-être qui connaît le moins la vérité et celui à qui il importe le plus de la connaître. Si le gouvernement de l'Autriche avait été mieux instruit, il n'aurait pas, en 1859, provoqué l'Italie à une guerre qui lui valut le désastre de Solferino, et il aurait en 1866 évité une autre guerre dont il lui était facile de retarder l'explosion, et qui l'a conduit à la catastrophe de Koeniggratz. Ces malheurs ne sont point irréparables. Il faudrait que l'Empereur François-Joseph fût de son temps un peu plus qu'il ne l'a été jusqu'ici, et qu'il composât mieux son entourage, en appelant auprès de lui, ce qui abonde dans ses vastes états, des hommes instruits et sans préjugés et qui soient convaincus que l'Empire a besoin d'être réformé et transformé, non pas à la surface, mais jusqu'au fond de ses institutions, et que de telles réformes et une telle transformation ne peuvent s'accomplir qu'avec le concours des peuples et l'appui d'une grande liberté politique. »

On lit dans la France:

« Des communications, arrivées de Paris à Vienne, le résultat que la rétrocession de la Vénétie pourra être diplomatiquement constatée à Prague, de sorte que rien n'empêcherait plus l'Italie de faire la paix indépendamment de la Prusse. »

« Il mérite d'être remarqué à cette occasion que la Gazette officielle de Vienne, publiant les préliminaires de la paix à conclure avec l'Italie, parle pour la première fois, des troupes royales de l'Italie, ce qui implique déjà la reconnaissance du royaume d'Italie. »

Le Monde constate la situation curieuse faite à l'Allemagne:

« Il n'y a plus d'Autriche allemande; plus de confédération germanique; il y a une Prusse du premier degré, une Prusse du second degré et une Prusse du troisième degré. On n'est pas plus habile que M. de Bismark, il a inventé l'annexion à trois compartiments; il saura

Le blanc, mais encore les autres, qui avaient peur que le taillis ne fût en feu.

Pour moi, je n'avais pas cette appréhension; je savais que le chapparral, formé en majeure partie d'une végétation très juteuse, était incombustible. Nous étions abrités par une véritable muraille de cactus, d'aloès et d'opuntias. Dans la clairière où nous faisons halte, nous n'avons rien à redouter du feu; mais nous souffrons de la fumée, qui avait complètement obscurci l'air. Sans prêter grande attention au dialogue de Rube et du Canadien, je m'approchai de Garey pour lui demander des détails sur son expédition. Voici ce qu'il m'apprit: Rube et moi avions suivi les traces du coursier blanc du chapparral. En sortant du fourré, ils avaient pé dans une immense prairie à hautes herbes. coup ils s'étaient aperçus avec consternation que la prairie brûlait en face d'eux; le vent emportait la fumée et les flammes avec la rapidité d'une course anglaise, et ils avaient failli se perdre dans la savane.

Le coursier blanc, qu'était-il devenu? Les deux chasseurs n'avaient-ils rien vu? Ils gardèrent un silence de mauvais augure, qui me donna le courage de les engager à rompre.

La fumée nous contraignait à nous baisser; nous entendions le feu à nos pieds, les tiges des plantes s'allumaient et semblaient à une décharge électrique. Le temps en temps, un daim épouvanté nous, comme une flèche, et dit dans la clairière et se vau, ne sachant plus o

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 25 août 1866.

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

RACONTÉ DE L'ANGLAIS PAR A. COMBANS

Troisième partie

XXI

— Les bois en feu. —

Les deux trappeurs ne figuraient pas au nombre de mes sauveurs. Où étaient-ils? Après avoir chargé ma troupe d'aller à ma recherche, ils avaient suivi les traces du coursier blanc. Je fus charmé de cette nouvelle preuve d'intelligence de mes camarades. J'étais retrouvé, et j'espérais revoir bientôt Isolina. Nous résolûmes de rejoindre sans retard Rube et Garey. Sous la direction de Stahfield, — un homme de grande expérience, — nous traversâmes en droite ligne le chapparral et entrâmes ensuite dans un bois, sur la piste des trappeurs et du coursier blanc. Nous avançâmes rapidement. Pour faciliter notre marche Rube et Garey avaient brisé sur leur passage des branches d'acacias ou froissé des fleurs d'aloès ou de

La reproduction est interdite.

préchaix d'exemple.

Je commençai à m'inquiéter de ne pas apercevoir les deux trappeurs: nous avions marché vite; selon mes calculs, ils ne pouvaient être loin. Je me mis à crier... Tout à coup la grosse voix de Garey nous répondit. Nous nous précipitâmes à la rencontre des deux trappeurs. Nous débouchâmes bientôt dans la clairière du chapparral. A travers la fumée, nous pûmes distinguer des formes d'hommes et de chevaux. Je jetai un rapide coup d'œil sur le groupe. Hélas! le coursier blanc n'y était pas; il courait encore en liberté.

XXII

— Fumée et soif. —

— Ah! monsieur Rube, s'écria le Canadien quand nous rejoignîmes les deux trappeurs, quelle fumée! Les bois sont-ils en feu?

— Les bois! dit Rube en jetant un regard de mépris sur son interlocuteur, il n'y a pas de bois ici... C'est une prairie qui brûle; ne sentez-vous pas la pointe de l'herbe enflammée?

Vraiment! En êtes-vous sûr, monsieur Rube? — Si j'en suis sûr! répliqua le trappeur d'un air indigné. Croyez-vous que je ne distingue plus une forêt d'une plaine?

— Ah! monsieur Rube, pardonnez-moi. Je pensais que les flammes dévoreraient le chapparral.

— Non, le chapparral ne brûle pas, répartit Rube, adouci par la politesse du Canadien: ne craignez donc rien, vous êtes ici en sécurité.

Les paroles de Rube ne rassurèrent pas seulement

maintenant exciter doucement l'ambition des retardataires, et, avant qu'il soit longtemps, tout sera réuni dans une seule classe »

Pour extrait A. Layton.

MESSAGE DU ROI DE PRUSSE

Nous, Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, etc., faisons savoir, etc. :

Le gouvernement du royaume de Hanovre, de l'Electorat de Hesse, du duché de Nassau et de la ville libre de Francfort se sont mis, par leur participation à l'attitude hostile de l'ancienne Diète, en état de guerre ouverte contre la Prusse.

Ils ont décliné la neutralité et l'alliance, avec garantie de leurs territoires, qui leur a été offerte par la Prusse à plusieurs reprises, et même encore à la dernière heure ; ils ont pris une part active à la guerre de l'Autriche contre la Prusse, et ils ont fait appel, pour eux et leurs pays, à la décision par les armes. D'après les desseins de Dieu, cette décision a été contre eux.

La nécessité politique nous force de ne plus leur restituer le pouvoir gouvernemental dont ils ont été dépouillés par les progrès victorieux de nos armées. Par leur situation géographique, ces pays pourraient, dans le cas où leur autonomie serait maintenue, avec une attitude hostile ou tant soit peu équivoque de leurs gouvernements, préparer à la politique et à l'action militaire de la Prusse des difficultés et des obstacles qui dépasseraient de beaucoup la mesure de leur puissance et de leur importance réelles.

Ce n'est pas l'envie d'acquiescer des territoires, mais le devoir de protéger nos Etats héréditaires contre le retour de pareils dangers et de donner une base plus large et plus solide à la réorganisation nationale de l'Allemagne, qui nous impose la nécessité de réunir pour toujours à notre monarchie le royaume de Hanovre, l'Electorat de Hesse, le duché de Nassau et la ville libre de Francfort.

Nous n'ignorons pas qu'une partie seulement des populations de ces Etats partage avec nous la conviction de cette nécessité. Nous respectons et nous honorons les sentiments de fidélité et de dévouement qui attachent ces populations à leur dynastie et à leurs institutions autonomes.

Mais nous avons la confiance que la participation active au développement progressif de la communauté nationale, ainsi que les ménagements avec lesquels seront traités leurs intérêts particuliers légitimes, faciliteront la transition inévitable à une nouvelle et grande union.

Nous invitons les deux chambres du parlement à donner leur approbation, exigée par la Constitution, à l'union projetée, et nous leur faisons présenter, à cet effet, le projet de loi ci-joint.

Donné à Berlin, 16 août, 1866.

Signé: GUILLAUME.

Projet de loi.

Nous, Guillaume, roi de Prusse, etc., ordonnons avec l'assentiment des deux Chambres de la Diète de la nation, ce qui suit :

Art. 1^{er}. — Nous prenons pour nous et nos successeurs, en vertu de l'art. 55 de la Constitution de l'Etat prussien, le gouvernement du royaume de Hanovre, de l'Electorat de Hesse, du duché de Nassau, et de la ville libre de Francfort.

II. Le règlement définitif des rapports de ces pays avec le territoire prussien, en vertu de l'art. 2 de la constitution, se fera par une loi spéciale.

III. Le Ministre d'Etat est chargé de l'exécution de la loi présente.

M. le comte de Bismark engage la Chambre à remettre, pleine de confiance, l'exécution de ces mesures entre les mains du roi, qui procédera avec les ménagements voulus. Il croit devoir ne pas parler des affaires du Schleswig-Holstein avant que la paix avec l'Autriche ne soit conclue.

Il y a également, ajoute-t-il, d'autres questions qui ne sauraient être vidées que par les négociations encore pendantes; il demande à la Chambre, de nommer une commission spéciale pour l'examen du projet de loi.

La Chambre se prononce pour la nomination d'une commission de vingt-un membres. (Gazette de Cologne).

Nouvelles du jour.

Les Ministres se sont réunis aujourd'hui, en conseil, au palais de St-Cloud, sous la présidence de l'Empereur.

de prairie la suivit et s'arrêta auprès d'elle sans intentions hostiles ; puis survinrent également un ours noir et un cougar. La terreur rassemblait les bêtes féroces et les ruminants les plus timides. Les oiseaux volaient effarés dans les buissons, les vautours et les aigles criaient dans les airs. L'homme seul ne perd jamais entièrement ses instincts. Nous étions tous affaiblis ; l'ours noir et une antilope succombèrent bientôt sous nos coups. Un instant après, les deux animaux étaient écorchés et découpés. Nous fîmes du feu dans la clairière, et un repas délicieux répara un peu nos forces affaiblies. Quant à la soif, qui nous causait des douleurs atroces, les uns l'apaisèrent avec des balles de plomb et les autres avec le sang de l'ours et de l'antilope, ou avec les tiges succulentes du cactus et de l'agave. Mais ces plantes n'offrirent qu'un soulagement passager, et notre soif ne tarda pas à revenir plus ardente. Plusieurs de nos hommes voulurent alors retourner sur leurs pas à la recherche de l'eau ; pour en trouver, il eût fallu au moins faire vingt milles. En pareille circonstance, le commandant militaire même perd toute autorité. La nature est plus forte que la loi martiale. Peu m'importait que mes tirailleurs me quittassent, pourvu que les trappeurs me restassent fidèles. Je permis à tous mes hommes de m'abandonner ; mais tous jurèrent alors d'unir leur sort, bon ou mauvais, au mien. Heureusement, la fumée se dissipa ; l'incendie s'était arrêté à la lisière du chapparal. Toute la prairie était consumée. Remontant à cheval, nous sortîmes de la clairière et nous arrivâmes bientôt devant la plaine désolée.

— On lit dans le *Moniteur du Soir* : « Les délibérations ouvertes à Prague, entre l'Autriche et la Prusse paraissent toucher à leur terme, et l'on s'attend à apprendre la signature de la paix dans un bref délai. »

— Une solennité très intéressante réunissait, dimanche dernier, au cirque Napoléon, quinze cents jeunes gens, élèves des écoles primaires ou des classes d'adultes en pleine activité dans cet arrondissement, l'un des plus laborieux de la capitale. M. Charles Robert, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de l'instruction publique, présidait la distribution annuelle des prix. L'allocution qu'il a prononcée se rattachait aux diverses institutions philanthropiques et démocratiques que la présente année a vues se fonder ou se développer. Il a fait ressortir spécialement les avantages de la caisse des invalides civils et des sociétés coopératives. Quant aux classes d'adultes, voici de quelle ingénieuse façon il en a parlé :

« Si j'avais, a-t-il dit, à rédiger une inscription pour la plaque qu'il est d'usage en pareil cas de sceller dans les fondations, voilà ce que j'y mettrais :

« De novembre 1865 à mars 1866, trente mille instituteurs et institutrices ont instruit, dans 25,000 cours d'adultes, 600,000 élèves. »

Cet hommage rendu aux instituteurs a trouvé sa sanction dans les efforts et dans les sacrifices des municipalités. On assure qu'au début de l'année scolaire 10,000 classes d'adultes viendront s'ajouter aux écoles déjà existantes.

— On sait qu'en vertu des ordres du ministre de la guerre, les jeunes soldats de la classe de 1866 ont dû rejoindre le drapeau le 20 août courant. Cette prescription a été suivie exactement dans les diverses circonscriptions territoriales. Il est des régiments où l'on n'a pas eu à signaler un seul manquement à l'appel. Dans sept à huit semaines, c'est-à-dire après les vendanges, aura lieu le départ des soldats de la réserve pour les garnisons où ils doivent recevoir durant quatre mois, l'instruction militaire, puis retourner dans leurs familles.

— Les bagages de l'armée du camp de Châlons arrivaient à pleins fourgons, ce matin, à Paris.

— La quantité de verre à vitres, qu'on emploie en ce moment pour couvrir et pour clore le palais de l'Exposition universelle du Champ-de-Mars est énorme. La superficie de toitures à couvrir est de huit hectares.

— La halle aux cuirs de la rue Mauconseil, qui datait de 1784, était entièrement rasée ce matin jusqu'au niveau du sol. C'est là qu'au 18^e siècle se trouvait le Théâtre français, installé dans les dépendances de l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne, quelques restes viennent d'être mis en évidence.

— La halle aux huîtres de la rue Montorgueil est définitivement transférée aux halles centrales.

Le niveau de la Seine vient encore de croître. Ce matin il dépassait 2 mètres 60 cent. aux échelles métriques du pont Royal.

— Le 5 du mois prochain, sera adjugée, à l'hôtel de ville, l'entreprise de la couverture du grand marché aux bestiaux, qui s'élève, comme par enchantement, au nord de la petite Villette. L'importance de cette entreprise est de 620,730 fr. L'année prochaine, les abattoirs généraux et le marché aux bestiaux pourront être inaugurés.

— Le congrès international pour les sciences

XXIII

Une prairie brûlée.

On ne peut imaginer rien de plus triste et de plus lugubre qu'une prairie incendiée. Une mer sombre, une bruyère flétrie, un marécage subitement dégelé offrent au voyageur un spectacle monotone. Cependant l'eau s'agite, la bruyère a du couleur, et le marécage à demi dégelé n'est pas dépourvu de toute variété. Mais une savane brûlée n'a ni mouvement, ni forme, ni couleur. Rien n'y repose la vue. Le ciel même a un aspect lourd et livide.

Une prairie verte et émaillée de fleurs ne charme pas toujours l'œil. On est heureux d'y rencontrer un arbre, un rocher, un être vivant qui face ombre à ce beau tableau, de même que l'on aperçoit avec bonheur sur la nappe de l'Océan un navire, un éclaireur, un morceau de bois.

La couleur seule ne nous satisfait pas. Quoi de plus charmant que la fraîche verdure des prés ; quoi de plus exquis que le bleu foncé de l'Océan ?... Cependant l'œil se fatigue de l'un et de l'autre. Que doit donc être une savane réduite en cendres ? Les paroles sont impuissantes à décrire l'horrible monotonie que présente une scène pareille.

Tel fut le spectacle qui frappa nos regards quand nous débouchâmes du chapparal. A perte de vue, la plaine était comme couverte d'un vaste linéol noir. Un silence terrible régnait partout ; les éléments mêmes semblaient morts. En d'autres circonstances, j'aurais pu m'arrêter pour regarder cette scène ; mais, en ce moment, je ne songeais qu'à ma fiancée.

Les trappeurs nous précédaient en soulevant sous les pas de leurs chevaux des tourbillons de cendres. Comme ils avaient remarqué la direction prise par le

social n'aura pas lieu cette année, parce que Turin, qui avait été désigné pour cette réunion, n'est momentanément pas en état de recevoir l'assemblée. Le congrès a tenu sa première session à Bruxelles, la seconde à la Haye et la troisième, l'année dernière, à Berne.

— La ville de Paris va élever une statue à l'un de ses enfants, le plus méritant, Béranger. Le monument sera édifié sur l'emplacement de la maison en voie d'expropriation que l'illustre poète habitait au moment de sa mort, rue de Vendôme, au Marais.

— S. M. l'impératrice du Mexique a quitté aujourd'hui, à midi, le Grand-Hôtel, avec sa suite, pour se rendre, par le chemin de fer de l'Est, à Miramir (Autriche). L'auguste voyageuse reviendra à Bruxelles visiter son frère, le roi Léopold II, avant de retourner auprès de l'empereur Maximilien.

Pour extrait : A. Layton.

ENTRÉE SOLENNELLE

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE CAHORS

DANS SA VILLE ÉPISCOPALE

(22 août 1866.)

Il y a peu de jours, l'Église Cathédrale de Clermont voyait célébrer, sous ses voûtes séculaires, une touchante et majestueuse cérémonie ! Monseigneur Pierre-Alfred Grimardias, appelé à l'Évêché de Cahors, recevait, dans cette antique église, l'onction épiscopale, qui devait bientôt le séparer de sa paroisse bien-aimée, pour le placer à la tête d'un Diocèse, et le mettre au rang des Pontifes de Jésus-Christ. La ville de Clermont, illustrée par Massillon, patrie de Saint Grégoire de Tours, de Pascal et de Delille, était heureuse et fière de voir s'ajouter une nouvelle auréole aux illustrations de son Eglise. Elle n'a pas oublié qu'une des récentes gloires de l'Épiscopat Français, le Cardinal Giraud, qui monta sur le siège de l'immortel Fénelon, avait été, comme Monseigneur Grimardias, curé et archiprêtre de sa Cathédrale.

En apprenant le sacre de leur nouvel Evêque, le Clergé et les fidèles de notre Catholique Quercy ont tressailli d'une douce et religieuse allégresse. Depuis près d'une année, le Diocèse de Cahors portait le deuil de son dernier Evêque, Monseigneur Peschoud, de ce Pontife vénéré, dont la carrière épiscopale a été si courte et si bien remplie, et dont il conservera longtemps le précieux et reconnaissant souvenir. Et maintenant les cœurs se dilatent et s'épanouissent, en saluant l'arrivée du nouveau Prélat, dont la renommée leur a déjà fait connaître les talents et les vertus. Ils sont heureux de le voir s'avancer à la suite de cette légion sacrée de nos 82 Evêques, qui ont gouverné l'illustre Eglise de Cahors, et dont la plupart portent au front la double auréole de la sagesse et de la science.

Le Clergé de Cahors, les autorités civiles et militaires, et les fidèles de la cité ont rivalisé d'ardeur, d'activité et d'enthousiasme, pour faire des démonstrations éclatantes, pour rendre à Mgr Grimardias des honneurs dignes de lui et de la Religion. Un élan général a été donné, et, depuis l'entrée septentrionale de la ville jusqu'à la Cathédrale, partout où devait passer le Prélat, on a vu se déployer, comme par enchantement, un luxe splendide et extraordinaire de décorations. Ces démonstrations, dont la variété même produisait un effet plus saisissant et plus pittoresque, ont été l'œuvre volontaire des habitants de chaque maison.

C'est à de tels signes qu'on reconnaît l'influence du sentiment religieux, qui, anime les populations chrétiennes. Lors qu'un Evêque passe à travers les peuples, pour y remplir sa mission apostolique, surtout quand il fait sa première entrée dans son diocèse, il y a comme un vent du ciel qui souffle, pour pénétrer les cœurs d'un religieux respect. Entraînés par un attrait mystérieux, les populations chrétiennes se lèvent, agitées par un tressaillement divin. C'est le signe visible de la présence de Dieu et de la vertu céleste, que portent en eux les Princes de l'Eglise

Le mercredi, 22 août, à 4 heures du soir, la voiture qui portait Monseigneur l'Evêque, escortée de gendarmes à cheval, est arrivée, à l'entrée septentrionale de Cahors. Les détonations retentissantes du canon ont tout-à-coup annoncé que l'Élu du Seigneur

venait de toucher le sol de sa ville épiscopale. Sa Grandeur a mis pied à terre, en face d'un immense arc de triomphe, dressé par les soins de la municipalité Cadurcienne, près des anciens remparts de la cité. Il était surmonté de drapeaux et dominé par une grande croix, au bas de laquelle on lisait : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. Au dessous du grand écusson, portant les armoiries du nouvel Evêque, apparaissait cette inscription : *A Mgr. Grimardias, La ville de Cahors*. A droite et à gauche, on voyait d'autres inscriptions, surmontées de deux écussons représentant les armes de la Ville et du Chapitre de la Cathédrale.

Le Prélat s'est revêtu de ses ornements pontificaux ; il a pris place sous le dais, assisté de MM. Derrupé et Blavier, vicaires généraux, et entouré de MM. les chanoines. Le chant des cantiques sacrés a commencé et le cortège a défilé processionnellement, par la grande rue du faubourg Labarre et le long des boulevards. Les élèves des orphelinats de filles et de divers pensionnats de demoiselles marchaient à la tête de la procession. On voyait, à leur suite, les confréries et les associations de filles et de femmes. Les religieux des différents ordres, établis à Cahors, défilaient vers le milieu du cortège. Les nombreux élèves de l'école des Frères marchaient après les religieux ; ils étaient suivis des diverses confréries et des associations d'hommes. Les confréries des deux sexes et plusieurs des pensionnats de demoiselles avaient leurs bannières distinctes. — Les membres du clergé de la ville et les prêtres venus très-nombreux des divers cantons du diocèse, tous en habit de chœur, précédaient Monseigneur. Des gendarmes à cheval, fermant la marche du cortège, et les sapeurs-pompiers de la ville, placés à droite et à gauche du Prélat et du clergé, formaient une escorte d'honneur. Au milieu des rangs du clergé, on voyait la société instrumentale de Ste-Cécile ; les accords de la musique et les roulements du tambour unissaient de temps en temps leur harmonie aux chants et aux prières de l'Eglise. Sur les divers points du parcours, la troupe de Ligne et les sergents de ville contribuaient au maintien de l'ordre.

A mesure que le cortège défilait, on ne pouvait se lasser d'admirer la richesse, la variété et la magnificence des décorations. La grande rue du faubourg Labarre était splendidement parée de fleurs et de feuillage, et de distance en distance des colonnettes de buis et de mousse formaient des arceaux et des voûtes de verdure.

A l'entrée des boulevards, en face de la Caserne, et de l'église St-Barthélemy, la troupe de Ligne s'est présentée sur deux rangs, avec ses armes et ses tambours, pour honorer le passage du Prélat. Là se dressait un autre arc de triomphe, pittoresquement composé de verdure, avec des faisceaux d'armes. Une inscription, placée au-dessus de l'arc, portait ces mots : *La Paroisse de St-Barthélemy et le 83^e de Ligne à Mgr Grimardias*.

La vaste étendue des boulevards offrait aux regards étonnés un coup d'œil saisissant et radieux. Partout on ne voyait que banderoles, guirlandes, couronnes, oriflammes, formant, à droite et à gauche, comme un double rempart verdoyant et fleuri. Plusieurs maisons avaient déployé aux murs de leurs balcons de riches et brillantes tentures.

La rue de la Liberté, qui mène des boulevards à la Cathédrale, présentait, sur les façades de ses belles maisons, et dans les airs, un luxe prodigieux de décorations variées. On eût dit qu'elle s'était transformée en un temple de verdure et de fleurs. A l'extrémité de cette rue, en face de la Cathédrale et de l'Hôtel de la Préfecture, un brillant appareil de décorations formait un superbe encadrement et comme le vestibule de l'antique Basilique.

De distance en distance, sur la ligne du parcours, on apercevait des écussons enjolivés, portant les armoiries de Mgr l'Evêque, et on lisait des inscriptions en l'honneur du Prélat et de la Religion. — L'une d'elles portait ces mots : *Clermont témoigna ses regrets, Cahors fête ses espérances*. Une autre disait : *Genulphi pueri dant tibi, Petre, salutem*.

Pendant que le cortège défilait majestueusement, au sein de ce luxe improvisé de splendeur et de magnificence, une foule immense ondulait et s'empressait avec calme sur les trottoirs des boulevards. Les terrasses, les balcons, les fenêtres laissaient apercevoir d'innombrables spectateurs. Tous étaient heureux de recueillir la bénédiction de leur nouveau Pontife et de lui faire un doux accueil. Les cloches des diverses Eglises de la ville prétaient aussi leur concours à la fête, et lançaient dans les airs leurs voix mystérieuses, comme pour élever jusqu'aux cieux les prières de l'Eglise et la joie de la cité. Un

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :
1^o Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 % remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort ;
2^o Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.

Sommaire du samedi 23 août 1866.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Combats de Primolano et de Levico. — Les amiraux Tegethoff et Persano ; le commandant Viterbo. — L'arc-en-ciel, nouvelle. — Liberté de la chasse. — Promenades et croquis : Bade. — Sommités contemporaines : M. Emile Augier. — Une histoire de voleurs. — Revue littéraire. — La Maison impériale de la Légion d'honneur, à St-Denis.

Gravures : Arrivée du roi de Prusse à Berlin, le 4 juillet. — Campagne du Tyrol (2 gravures). — Les amiraux Tegethoff et Persano ; le commandant Viterbo. — Le correspondant de l'Illustration arrêté aux avant-postes prussiens, devant Konigsgrätz. — Liberté de la chasse, dessin de Karl Bodmer. — Sommités contemporaines : M. Emile Augier. — Café arabe du village des Tombeaux des Kalifes, près du Caire. — Etudes professionnelles : Atelier de photographie électrique à la maison impériale de la Légion d'honneur de Saint-Denis. — Echecs. — Rebus.

La suite au prochain numéro.

soleil sans nuages versait sur ce majestueux spectacle ces célestes clartés, comme un rayonnement de Dieu même.

C'est au milieu de ces démonstrations de bonheur et de réjouissance, que Mgr Grimardias a contemplant, pour la première fois, et parcouru, dans la plus grande partie de sa longueur, cette antique capitale du Quercy, qui a vu passer sur ses générations éteintes la civilisation Gauloise, la civilisation Romaine, qui compte déjà plus de seize siècles de Christianisme, et qui, par son histoire, ses grands hommes et ses monuments, a laissé, de siècle en siècle, les plus brillants et les plus glorieux souvenirs.

En avant du portail de la Cathédrale, les membres du clergé se sont repliés sur plusieurs rangs, et là, Monseigneur s'est arrêté; il a été reçu et harangué par M. l'abbé Martin, doyen du Chapitre. Le Prélat a répondu par quelques touchantes paroles.

Le chant du Te Deum a commencé, et le nouveau Pontife a pénétré sous les coupes séculaires de cette majestueuse et antique église, monument des beaux-arts du moyen-âge, illustrée par tant de savants et saints Evêques. L'enceinte de la Cathédrale, embellie pour la solennité, offrait, en ce moment, un aspect rayonnant et grandiose. Elle était décorée d'un encadrement de fleurs et de verdure, surmonté d'oriflammes étoilées, de diverses couleurs. L'intérieur du chœur était orné de tentures où l'on voyait se succéder tour à tour les armes du Souverain Pontife, de Mgr Grimardias et du Chapitre de Cahors. La plus belle décoration était un dôme circulaire, artistement exécuté, et dominant majestueusement le maître-autel; il était formé de riches tentures rouges, parsemées d'étoiles.

La foule était contenue au dehors et l'ordre était maintenu au dedans, par les sergents de ville, par les sapeurs-pompiers et la troupe de Ligne. La nef, les chapelles, les pourtours du chœur, les galeries et les tribunes étaient remplis par une imposante assistance.

M. de Pebeyre, Préfet du Lot, M. Bessières, Maire de Cahors, tous les principaux représentants des autorités civiles et militaires, de l'autorité judiciaire et du Barreau, des divers corps administratifs et enseignants, occupaient des places réservées, dans la nef. Ils avaient voulu rehausser par leur présence l'éclat de cette touchante cérémonie.

Après le chant du Te Deum, Mgr a donné solennellement la bénédiction épiscopale. Bientôt après, il a paru dans la chaire sacrée, ayant à ses côtés MM. les vicaires généraux. Un religieux silence s'est fait, et tous les assistants ont pris une attitude recueillie.

En portant pour la première fois la parole dans la Cathédrale de Cahors, le nouveau Pontife adresse à son brillant auditoire, une courte et pathétique allocution, éloquente expression des sentiments qui débordent de son cœur.

En quittant son pays, pour aller prendre possession de son diocèse; a dit le Prélat il éprouvait tout naturellement de vifs sentiments de regret, à cause des liens qu'il lui a fallu briser et des pénibles adieux qu'il a dû faire. Il avait de légitimes sentiments de crainte, en songeant au redoutable fardeau de l'épiscopat et aux grands devoirs qu'il impose.

Depuis qu'il a mis le pied sur le sol de son diocèse, depuis qu'il a visité l'auguste sanctuaire de Rocamadour, où il a recueilli les prémices de la piété des habitants du Quercy, il sent grandir sa joie et sa confiance. Depuis surtout qu'il a vu le cordial et touchant accueil que lui a fait la ville de Cahors, et les éclatants témoignages de foi qu'on vient de lui donner, il ne ressent plus que de la joie et de la reconnaissance; il est tout pénétré d'amour et de dévouement pour le troupeau que lui a confié l'Eglise.

Il ne vient pas entouré du prestige de la grandeur et de la gloire humaines; mais il arrive avec un titre plus précieux que toutes les distinctions et les splendeurs de la terre. Il est l'envoyé de Dieu, le Pontife et le représentant de Jésus-Christ, pour répandre les bienfaits de la religion divine.

L'orateur aborde ensuite et rappelle rapidement quelques-uns des plus importants devoirs et des plus frappants caractères de sa mission apostolique.

Il est Evêque, pour enseigner aux hommes la vérité, qui est un rayonnement de Dieu, le vérité évangélique et céleste, apportée à la Terre par Dieu lui-même, par Jésus-Christ, le divin Rédempteur. Cette vérité, si fortement attaquée, dans tous les temps, par l'impie, et surtout dans notre siècle, cette vérité de la doctrine et de la morale Catholiques, il la dira tout entière et sans mélange, dans l'intérêt et pour le bien de tous.

L'Evêque est le Messager du Ciel, l'Apôtre de J.-C., le médiateur entre le Ciel et la Terre, le dispensateur des dons de Dieu, de ces dons spirituels de la grâce, qui sont infiniment supérieurs à tous les biens temporels de ce monde. Il apporte donc à ses chers diocésains la grâce, ce merveilleux écoulement du Ciel, cette mystérieuse effusion de la bonté de Dieu, pour sanctifier les âmes et les préparer à leur destination éternelle.

Pontife de J.-C., il apporte, comme lui, la paix, qui est le fruit et l'œuvre de la grâce, la paix qui est le principe de l'innocence et de la pureté de l'âme, la paix qui unit les cœurs à Dieu et les hommes entre eux; la paix qui se résume dans la charité, le premier de tous les biens. Pontife de la paix, il vient l'offrir à tous, persuadé que tous l'accepteront avec ardeur; c'est par elle qu'il s'efforcera de remplir sa mission et qu'il espère de faire le bien.

Enfin l'Evêque est le pasteur et le père du troupeau qui lui est confié. Il aime donc ses diocésains de l'amour le plus ardent et le plus paternel. Il vient se dévouer tout entier aux soins de son diocèse; il veut, sans acception de personnes, se consacrer à tous, aux pauvres comme aux riches, aux petits comme aux grands, aux justes et aux pécheurs, pour éclairer et sanctifier leurs âmes, pour leur montrer la voie du Ciel. Il leur consacrerait tout ce qu'il peut avoir d'intelligence, d'activité, de force et de dévouement. — En terminant cet entretien et la cérémonie de ce jour, le Prélat va supplier le Dieu Souverain, d'accorder à ses auditeurs et à tous ses bien-aimés diocésains la plus pure et la plus abondante de ses bénédictions.

Telle est la substance de l'allocution de Mgr. l'Evêque, dont nous n'offrons ici qu'une rapide esquisse. Sa parole grave, sonore, agréable, persuasive, son geste, son accent, les pensées et les sentiments qu'il exprimait, faisaient hautement éclater les émotions de son âme, pour les communiquer aux assistants. On sentait qu'il laissait s'épancher de son cœur ému l'effusion de sa charité et de son dévouement pastoral: c'était cette douce et touchante éloquence du cœur, qui convient surtout aux Pontifes de Dieu.

Lorsque le Prélat est revenu au chœur, l'antel rayonnait d'une illumination étincelante. Les chants sacrés, rehaussés par la musique de la Société Sainte-Cécile et les voix harmonieuses de l'orgue, se sont de nouveau fait entendre, et la Bénédiction solennelle du Saint-Sacrement a couronné la cérémonie religieuse.

Dès l'entrée de la nuit, la population Cadurcienne avait envahi de nouveau tous les lieux qu'avait parcourus le cortège; et les décorations du jour, éclairées par une Lune brillante et par les rayonnements du gaz, offraient encore, la nuit, un spectacle saisissant. A neuf heures, un beau feu d'artifice, dont les pièces diverses représentaient des sujets religieux, ajoutait encore une démonstration rayonnante aux réjouissances de Cahors. Placé sous le péristyle du nouveau Palais-de-Justice et entouré d'un grand nombre de prêtres, Monseigneur y assistait.

Pendant l'exécution du feu d'artifice, la rue de la Liberté et le portail de la Cathédrale étincellent tout à coup d'une illumination inattendue. Des lanternes Vénitienne, aux couleurs variées, projettent leur douce lumière, et ressemblent à des lustres suspendus aux colonnes aériennes de ce temple reverdure.

Avant de rentrer à son Palais Episcopal, Monseigneur l'Evêque veut parcourir encore une fois les rues et les Boulevards, qu'il a suivis, quelques heures auparavant, en faisant son entrée solennelle. — Escorté d'une partie du Clergé de la ville et de plusieurs autres prêtres, il s'est promené au milieu de la foule, qui se pressait respectueusement autour de lui, et partout, sur son passage, il recueillait de nouveaux témoignages de la joie et des sentiments religieux qui débordaient de tous les cœurs.

L'abbé ADOLPHE GUILHOU. Parnac, 24 août 1866.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, Mgr s'est rendu à l'Evêché, où M. le Maire de Cahors l'attendait avec ses adjoints. Au moment où le Prélat est entré dans le Salon d'honneur, M. Bessières la harangué en ces termes:

MONSEIGNEUR, Je viens avec mes honorables collègues porter à Votre Grandeur, au nom de la population Cadurcienne l'expression respectueuse de sa sympathie. Les regrets unanimes, que vous avez laissés dans la ville de Clermont, et qui se sont manifestés d'une manière si touchante le jour de votre Sacre, ont vivement impressionné l'opinion publique. Chacun de nous était avide de contempler le saint homme, dont les grandes vertus unies aux dons les plus rares de l'intelligence doivent jeter un nouveau lustre sur les glorieuses traditions de notre siège épiscopal. Dans cette solennité mémorable, la vieille cité des Cadurques a tressailli d'une immense joie, pour saluer la bienvenue de l'éminent Prélat, à qui sont désormais confiées ses destinées religieuses. Vous trouverez, MONSEIGNEUR, dans la patrie de Jean XXII, une population toujours disposée à obéir aux sublimes enseignements de la parole divine, et à entourer votre auguste personne de son amour et de sa vénération.

Les diverses autorités ont fait leur visite à Mgr, vers six heures, à huit heures et un quart Monseigneur s'est rendu à la Préfecture, accompagné de M. Blaviel, vicaire général et de M. Verdié, son secrétaire particulier.

Après le feu d'artifice, la Société St-Cécile est venue donner une sérénade à Mgr, qui lui a fait le plus cordial accueil.

Dans la journée du 23, M. le Préfet du Lot a rendu sa visite à Mgr Grimardias.

Chronique locale.

Une grande fête scolaire, organisée par M. le Préfet du Lot, aura lieu à Cahors, le jeudi 30 de ce mois, à trois heures du soir, dans la salle de la Cour d'assises, au Palais de Justice. — Les instituteurs et les institutrices du département sont convoqués pour assister à la distribution des prix et des récompenses accordées à ceux d'entre eux qui, pendant l'exercice 1865-1866, se sont le plus particulièrement distingués par leur aptitude, leur zèle et leur dévouement, dans la direction des cours d'adultes. M. le comte Murat, député, a été délégué par S. Exc. M. le ministre de l'Instruction publique pour présider cette distribution.

Pour donner le plus plus d'éclat possible à cette solennité, des invitations ont été adressées aux principales notabilités.

73 prix seront décernés: le premier est donné par l'Empereur, (médaillon d'or); le second par le Prince Impérial (médaillon d'argent et livres); M. le Préfet du Lot offre deux prix (livres); deux médailles d'argent sont offertes par MM. le comte Murat et Deltheil, députés.

Les palmes d'officier d'Académie sont accordées à un instituteur.

Jeudi soir, à trois heures, avait lieu à l'Institut des Frères de l'école communale de Cahors, la distribution des prix. Sur une vaste estrade, disposée au fond de la cour d'honneur de l'Établissement, avait pris place, M. le Préfet du Lot, au fauteuil de la présidence; à ses côtés étaient assis MM. le Maire, l'Inspecteur d'Académie, Blaviel, vicaire général, le Procureur impérial, l'Inspecteur des écoles primaires, les Conseillers de préfecture et plusieurs membres du Clergé. Après quelques dialogues, débités avec intelligence par les élèves, et un discours adressé aux autorités et à l'assemblée, M. Blaviel a pris la parole et a développé en ces termes les bases de l'Instruction du peuple:

Mes chers Enfants, A la merci de la feuille légère qui effleure tout, je me suis examiné, décidé sans savoir et ne tient compte de rien moins que des principes, notre siècle est, plus qu'un autre, exposé aux plus étranges méprises. Un jour on sera étonné des faciles succès de l'erreur parmi nous, on ne comprendra pas qu'il est si peu nécessaire de vous dire les paroles que je viens vous adresser aujourd'hui. Que viens-je donc vous dire en ce jour? Rien certes de bien extraordinaire. — Au temps où nous sommes on parle beaucoup de l'Instruction du peuple. — Eh bien! ce viens vous dire quels sont les éléments essentiels de cette instruction si désirable. Je viens vous faire connaître ce qui fait un peuple instruit, vous dire ce qui ne suffit pas pour faire un peuple instruit, et vous empêcher

ainsi de tomber dans l'erreur de tant d'hommes, qui, à leur grand dommage et à celui non moins grand de la société, prennent le moyen pour la fin.

Que faut-il donc, mes enfants, pour qu'on puisse dire qu'un peuple est instruit? D'abord, savez-vous ce que veut dire ce mot instruit? Il vient du latin *instruere* — proprement, — contruire, bâtir.

Mais on ne construit pas un édifice sans un fondement, et vous savez ce qu'il advient, au temps de l'orage, de la maison dont l'architecte imprudent ne craignit pas de poser les premières assises sur un sable mouvant... Espérez-vous d'ailleurs voir l'édifice monter régulier et solide parce que vous auriez en abondance des matériaux bons et mauvais, des outils bien aiguisés, des ouvriers habiles à les manier?... Si ces ouvriers ne connaissent pas la nature des matériaux, les exigences de l'édifice, le but qu'on se propose... De même sera-t-elle instruite, sera-t-elle cet édifice solide, régulier, dont toutes les parties, sagement disposées, tendent vers le but proposé, cette intelligence en possession simplement de certains moyens de connaître, et, si je puis ainsi parler, des outils du savoir?... Pour constituer cet édifice intellectuel ne faut-il pas surtout le discernement de la vérité, la possession de la vérité, et la possession de cette vérité, dans la mesure et sous les rapports nécessaires pour que cette intelligence atteigne sa fin?...

Quelle est donc cette vérité, fondement uniquement solide de l'édifice intellectuel, cette vérité, qui fournit les matériaux de choix de cet édifice intérieur au sein duquel l'âme jouit des douceurs d'une pure lumière et vit à l'abri de l'erreur?

Pour répondre ne craignons pas de nous élever un peu haut, ce n'est pas en bas que git la vérité. L'homme n'est pas l'œuvre de sa puissance. — On n'agit pas avant que d'exister. — Il n'est pas davantage l'effet du hasard — le hasard! cette explication qui n'explique rien, ce passe-partout de l'ignorance et de la mauvaise foi. Serait-il le résultat de je ne sais quelle force de la nature autrefois toute puissante, épuisée aujourd'hui! Tout jeunes que vous êtes, vous savez prendre en pitié ces savants philosophes, qui, comparant ingénieusement et surtout noblement la terre à une poule qui, jeune, donne des œufs, vieille n'en donne plus, avaient assez bien tourné leur raison à l'envers pour découvrir que dans sa jeunesse la terre avait produit des hommes, un peu bêtes, si vous voulez, en commençant, mais peu à peu devenus ce que nous sommes... Oui, il reste encore assez de raison, assez de bon sens dans les masses pour comprendre que l'homme et tout ce monde avec lui doit l'existence à la volonté bonne et puissante d'un être intelligent et sage.

Une fin digne de son origine, digne de ses facultés est donc proposée à cet homme: son intelligence, sa volonté, ces facultés principales, cet apogée distinctif de notre nature, ont un objet en proportion avec leur excellence: Notre intelligence tend vers la vérité — la vérité c'est son objet, c'est sa fin. Mais la vérité, encore une fois qu'est-ce que la vérité? — Ah! ne faisons pas comme Pilate — sachons attendre la réponse, sachons surtout l'accueillir avec respect, avec amour. — La vérité est Dieu.

Non, non, ne craignez pas que je vienne vous emmâjoler dans des langues étroites, ne craignez pas que je vienne jeter le bandeau sur votre œil et comprimer votre essor. Non, je n'oublierai pas que je suis le ministre de l'Eglise, la mère de la lumière, la mère de la liberté. — Ah! il ne craint pas ce grand Dieu que nous servons, il ne craint pas que nous devenions trop grands, que nous voyions trop bien, que nous atteignons trop haut: notre perfection est sa gloire, il met sa complaisance dans nos progrès. Aussi, comme il nous invite à monter, à grandir! Quels splendides horizons il découvre à nos regards!... C'est lui-même qu'il donne pour objet à notre intelligence. — Il veut que l'homme, cette petite créature, le connaisse dans sa nature, le connaisse dans ses opérations, et se connaisse soi-même en connaissant son Créateur. — Ah! il sera large avec cet homme, il ne lui marchandra pas la vérité, et si cet homme veut prêter l'oreille à la parole qui ne trompe pas, s'il veut regarder et fixer son œil là où brille le soleil destiné à illuminer la vérité qu'il doit connaître, il l'entendra, il verra, il connaîtra. Il connaîtra Dieu, il se connaîtra soi-même, il saura d'où il vient, il saura où il va, et le chemin qu'il doit suivre pour arriver au terme désiré.

Et certes, mes enfants, c'est bien là quelque chose, c'est tellement quelque chose, que, dans le fond c'est tout. Si vous savez cela, si vous le savez bien, ignorez-vous tout le reste? vous serez instruits, formés, votre intelligence sera l'édifice bien bâti, bien construit, la maison assise sur le roc. — Elle ne craindra point la tempête, et pourra braver les fureurs de l'ouragan.

En rapport avec son objet véritable, établie dans l'ordre de ses nobles destinées, tendant vers sa fin, et déjà l'apercevant, la saisissant, bien que dans l'énigme et à travers le voile, votre intelligence est dans une situation parfaite. Or, mes enfants, comprenez-le bien, ce n'est pas essentiellement par les yeux, mais bien plutôt par les oreilles que ces vérités doivent arriver à votre intelligence, et, pour les saisir, les goûter, nous avons bien plus besoin de l'enseignement de la chaire que de la leçon de l'école. Croyez-vous que nos pères, ce peuple qui nous a fait une patrie, certes aussi belle que tout autre, ce peuple qui fut toujours si bien combattre et mourir pour elle, croyez-vous que ce peuple, qui occupe une si grande place dans l'histoire du monde, croyez-vous, dis-je, que ce peuple fut, il y a quelques dizaines d'années, le mangeur de gland des temps antiques et à peine distincts de ces singes dont quelques imbéciles nous disent les petits-fils? Il est vrai, je doute fort que ce peuple eût goûté les ramages de certains journaux beaucoup plus de nos jours, ils n'auraient pas compris des effets sans cause, des créatures sans créateur, de l'ordre sans ordonnateur, des lois sans législateur, une autorité sans supérieure, une justice sans juge, et toutes ces belles choses que les multitudes lisent et comprennent si bien aujourd'hui.

(La fin au prochain numéro)

M. le Préfet, se levant, à son tour, a prononcé l'allocution suivante, qui a été vivement applaudie:

« Mes amis, J'ai voulu présider cette fête, parce qu'elle me donne l'occasion de témoigner toutes mes sympathies pour l'école communale de Cahors. Je sais avec quel dévouement vos bons maîtres s'associent au progrès de l'Instruction; c'est eux que je remercie tout d'abord. — Je sais aussi que vous vous montrez dociles à leurs affectueuses leçons. Je me borne à vous dire: Continuez. — Continuez à ouvrir vos cœurs aux inspirations de la religion et du juste, et développez vos jeunes esprits par la première culture des arts et de la science. »

Aujourd'hui, c'est plus qu'un besoin, c'est un devoir d'apprendre, et ce devoir est d'autant plus impérieux, que les moyens d'Instruction sont mis à la portée de toutes les positions, comme de tous les âges.

L'Élu du peuple, l'Empereur, le veut ainsi. Non seulement, par sa constante sollicitude il assure le bien être général, mais encore il veut que chacun puisse conquérir, par lui-même, sa place dans la Société; il veut que chacun, en rehaussant sa propre dignité, devienne apte à bien comprendre la grandeur de ses devoirs.

Sachez répondre à cette auguste pensée. — Préparez-vous à devenir de bons citoyens; mais au moment où vous fondez votre avenir, que le grand

mot de citoyen, mes amis, ne vous effraie pas. Le bon citoyen est celui qui fait des préceptes de la morale la règle de sa conduite; celui qui aime sa famille, son prochain, son pays et l'Empereur; qui, fortifié par la voix d'une conscience éclairée, sait résister aux suggestions de l'égoïsme, aux entraînements de l'ambition et n'attend, de récompense, que celle qu'il a méritée.

Vous inspirant de ces sentiments, mes amis, entrez dans la vie sans crainte, car celui-là est vraiment fort qui, confiant dans la Providence et dans les institutions de son pays, a pour but la justice, et pour point d'appui la volonté.

La proclamation des lauréats a ensuite eu lieu. Les élèves qui ont obtenu les prix d'honneur sont:

- 1re Classe. — Rolles (Alexandre), Pelet (Hippolyte), Séval (Eugène), Labie (Jean), Rouffi (Alexandre) et Imbert (François).
2e Classe. — Rigal (Paul), Balestie (Paul).
3e Classe. — Delmas (Guillaume).
4e Classe. — Lacoste (Eugène).

Nous apprenons avec plaisir que la Commission de sériciculture de Montauban a décerné une médaille d'or de 100 francs à M. Andurand, pour les beaux cocons qu'il a produits sur le marché de Montauban, et vendus à raison de 8 fr. 80 c. le kilogramme.

Des billets d'entrée pour la fête scolaire, qui doit avoir lieu jeudi 30 de ce mois, dans la Salle de la Cour d'Assises, du Palais de Justice, à Cahors, sont déposés dans les bureaux de M. l'Inspecteur d'Académie.

Le concours pour l'espèce chevaline établi par arrêté de M. le Préfet du Lot, du 14 mai 1866, a été tenu dimanche, 19 août, sur le champ de foire de Gramat, à 10 heures du matin.

Les diverses opérations d'inscription et d'examen ont duré jusqu'à 4 heures. Le jury présidé par M. Dupont, inspecteur général du 7e arrondissement a remarqué avec une vive satisfaction les progrès toujours croissants que l'élevage du cheval fait dans le département du Lot. La seule station de Gramat, composée de cinq étalons, a eu cette année, près de 400 juments présentées à la saillie. 50 juments poulinières presque toutes de belle qualité et suivies de leur produit de l'année, ont été présentées au jury de Gramat, 42 ont été admises à concourir.

Les pouliches de deux et trois ans, destinées à la reproduction, au nombre de 40, auraient figuré dans les concours de nos grands centres d'élevage de la France, du Nord et de l'Ouest, avec de bonnes chances de succès.

Le jury a été unanime pour reconnaître qu'il y aurait justice à augmenter à l'avenir le nombre des primes devenu insuffisant pour les nombreux sujets présentés.

La distribution des primes a eu lieu à 5 heures, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Gourdon.

- 1re Catégorie: Juments poulinières suitées
MM. 1. Vidal fils, de Lunegarde 125f.
2. Labaudie (Etienne), de Montvalent. 125
3. Grimal (Antoine), d'Alvignac. 100
4. Despeyroux (Laurent), de Fontanes. 100
5. De Lapanonnie (Charles), de Couzou. 100
6. Grépon (Baptiste), de Caniac. 100
7. Grimal (Jean), de Gramat. 100
8. Sindou (Jean), de Caniac. 50
9. Tocaben (Pierre), de Couzou. 50
10. Zuzinet (Antoine), de Couzou. 50
11. Marnet (François), de Bretenoux. 50
12. Viurac (Simon), de Montvalent. 50
2e Catégorie: Pouliches de 3 ans.
MM. 1. Calmon (Antony), de Carluet. 150
2. Saur (Eugène), de Cambes. 100
3. Castagné (Léon), de St-Céré. 75
4. Delsahut (Jacques), de Bio. 75
5. Lavyssière (Ambroise), de Gramat. 50
6. Labrunie (Augustin), de Thégra. 50
7. Durieu (Antoine), du Bastit. 50
8. Delsahut (Paul), du Bastit. 50
3e Catégorie: Pouliches de 2 ans.
MM. 1. Murat (Henri), d'Assier. 80
2. Delsahut (Jean), d'Issendolus. 60
3. Galabert (Louis), d'Issendolus. 60
4. Soubrié (Baptiste), de Thémimettes. 50
5. Solignac (Jean), de Thégra. 50
6. Alayrac (Augustin), de Gramat. 50
7. Bergounioux (Antoine), de Rocamadour 50

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Mariages.

- 23 août Bessac (J.-B.-A.), ferblantier, et Lestrade (Amélie), sans prof.
23 — Fougères (Guillaume), cieur de long, et Lompèch (Marguerite), sans prof.
Décès.
22 août Vidaillet (Etienne), propriétaire, 57 ans, célibataire, Labarre.
23 — Tiroit (Marie), religieuse de l'ordre des sacrés cœurs, 68 ans, boulevard Nord.
24 — Paganel (Marie), 83 ans, aux Tuileries.

Librairie Catholique et Classique. J.-D. CRAYSSAC Rue de la Mairie, à Cahors PORTRAIT DES G. Mgr. GRIMARDIAS Evêque de Cahors Photographie d'après nature, format carte de visite 1 fr. — Envoi franco. Riche assortiment de livres pour DISTRIBUTION DES PRIX, depuis 10 c. jusqu'à 6 fr. Pour la chronique locale: A. LAYTON

Bulletin Vinicole

Paris, 23 août.
Les arrivages en vins du Midi sont toujours importants; néanmoins les prix, à Bercy et à l'entrepôt du quai Saint-Bernard, sont bien tenus, surtout pour les vins de montagnes, que le commerce de détail est arrivé à faire passer à la consommation, préférablement à tous les autres crus du Centre, auxquels ils sont supérieurs par la franchise de goût, la couleur et surtout la vinosité. Les prix de ces vins de montagnes varient selon mérite de 28 à 35 fr. l'hec., fût à rendre.

Les Basses-Bourgogne viennent ensuite; on les paie, pour ceux de l'an dernier, de 75 à 105 fr. les 272 litres, et les bordeaux, sans désignation ni classification, de 85 à 115 fr. les 228 litres, futailles comprises.

(Moniteur Agricole de Bordeaux).

INSTITUTION VALETTE

PAR A CAHORS.

Baccalauréats. — Des cours de révision pour la session de novembre seront ouverts le 1^{er} septembre.

L'établissement est ouvert, en outre, aux élèves des diverses écoles que les parents désireraient faire travailler pendant les vacances.

— On demande, pour entrer tout de suite en fonction, un maître-surveillant et directeur d'un cours élémentaire de français.

Départements.

Agen, 17 août.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Prosper Noubel, directeur du *Journal de Lot-et-Garonne*, vient d'être nommé, par décret inséré au *Moniteur* d'aujourd'hui, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur.

M. Prosper Noubel est un des vétérans de la presse départementale, et la haute distinction dont il est l'objet est la récompense bien légitime de cinquante années de travaux et de services rendus à la cause de l'ordre et du droit.

F. LAMI.

Nous lisons dans un journal de Toulon :

« Le maire de Toulon vient d'apprendre à la population de cette ville qu'un registre a été déposé à la conciergerie du bureau des travaux, et que tous les citoyens sont invités à y consigner leurs observations sur le nettoyage de l'arrosage de la ville. Une colonne spéciale mentionnera, en regard des faits signalés, si l'administration a donné suite aux réclamations, ou si elles lui ont suggéré quelques observations. »

L'évêque de Strasbourg vient d'introduire une innovation dans les études du grand séminaire de Strasbourg. Désormais la physiologie sera mise au programme des études. L'évêque de Strasbourg compte beaucoup, dit-on, sur

l'effet de cette mesure. Les prêtres de campagne ayant une connaissance assez étendue de la physiologie, pourront agir sur leurs paroissiens en toute connaissance de cause et exercer leur influence à les détourner des empiriques qui parcourent les campagnes, en Alsace surtout. M. Nertott, professeur à la Faculté de Strasbourg, est chargé de cette partie des études.

DÉJEUNER HYGIÉNIQUE

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles donc les fonctions digestives se font difficilement, et par conséquent prédisposées aux influences épidémiques, trouveront dans le RACHAOUT de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, un déjeuner aussi léger que réparateur. Cet aliment, composé de substances analeptiques réduites en poudre, est aussi ordonné par un grand nombre de médecins aux jeunes enfants, aux estomacs desquels ses propriétés nutritives et fortifiantes conviennent spécialement. Dépôts dans les pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

Etude de M^e HÉBRARD, avoué, à Gourdon.

Le 17 septembre 1866, à 8 heures du matin, au tribunal de Gourdon, il sera procédé à l'adjudication d'immeubles appartenant aux mineurs Cazali. Ces immeubles, formant deux articles, seront vendus en Bloc, sur la mise à prix de 400 fr.

AVIS. — Faillite Bordarie, de Labastide-Murat, convocation des créanciers pour le 27 du courant, au tribunal de Souillac, pour y délibérer sur la formation du Concordat.

AVIS. — Par arrêté préfectoral du 9 août 1866, l'indemnité offerte au sieur Duteil Jean, de Strenguel, pour le terrain qu'il doit céder au tracé du ch. vic. ord. n° 3, est fixée à 240 fr.

— Par un autre arrêté du 8 août, l'indemnité à offrir au sieur Claret Jean de Concorès, pour le terrain qu'il doit céder au tracé du ch. vic. d'intérêt commun n° 71, est fixée à 4,000 fr.

L'ÉTENDARD

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN PARAIT DEPUIS LA FIN DE JUIN.

Rédacteur en chef : AUGUSTE VITU

Bureaux : 8, rue des Vieux-Augustins, 8, à Paris

ABONNEMENT D'UN AN
54 fr. pour Paris. — Départements, 60 fr.

A céder ensemble ou séparément
Imprimerie, avec impression très répandue, LITHOGRAPHIE, LIBRAIRIE et FABRIQUE de REGISTRES; bonne clientèle; bail avantageux; facilité pour les paiements. Cet établissement est situé dans le quartier le plus commerçant d'un chef-lieu de préfecture important traversé par plusieurs lignes de chemin de fer.

S'adresser à M. Guesné, rue des Minimes, 4, au Mans.

A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux,
2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

AVIS. — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZECH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzech, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzech.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.



MACHINES A COUDRE UNIVERSELLES

Système Américain de WILLCOX et GIBBS, BREVETÉES (s. g. d. g.)

TRAVAIL SANS LE MOINDRE BRUIT ET SANS FATIGUE.

M. C. GRITZNER et C^e, 82, boulevard de Sébastopol, Paris.

La seule Machine universelle servant indistinctement AUX FAMILLES et à toutes les INDUSTRIES, Couturiers; Tailleurs, Lingères, Chapeliers, Tapissiers, Gants, Parapluies, Ombrelles, Bonneterie, etc., etc.

La même Machine cousant sur la mousseline la plus fine comme sur le drap et le cuir, est la meilleure marché de toutes les Machines sérieuses.

GARANTIE 2 ANS. — Prix : 250 f., avec 6 guides, 6 aiguilles, 1 burette et 1 clé pour poser les aiguilles.

PAYABLE AU COMPTANT. — Dépôt, à Paris, boulevard de Sébastopol, 82.

MONSIEUR GRIMARDIAS

EVÊQUE DE CAHORS

Sa photographie d'après nature, — format, carte de visite. — Envoi contre 1 fr. en timbres-poste.

FRANCK, Photographe, 18, rue Vivienne, à Paris.

JACQUES SÉGUY

PEINTRE

MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.

Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrierie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n°35.

ÉPICERIES — **DROGUERIE INDUSTRIELLE** — COMESTIBL
SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE
E. LEPETIT
RUE DE LA LIBERTÉ, 4
VINS FINS — **A CAHORS** — BONBONNERIE

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon.

Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

PHOSPHO-GUANO
GALLET, LEFEBVRE et C^e, à Paris et au Havre.
VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS.

Dépôts dans tous les Départements. — Dans le département de Lot, chez MM. Th. Cabanès, à Gourdon; J. Cangardel et fils, à Cahors; Domergue, à Figeac.

VOITURES A VOLONTÉ

ANDRAL, SUCCESSEUR DE JULIEN BLANC,

A l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de faire l'acquisition des voitures et chevaux du Sieur Julien Blanc affectés au service à volonté, on trouvera chez lui, *Poste aux Chevaux*, toute la célérité et le confortable nécessaires pour tout espèce de service et à des prix très modérés.

VITESSE VOITURES PUBLIQUES PROBITE
et SÉCURITÉ. ET A VOLONTÉ EXACTITUDE

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

Nota. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

BAYLES J^e, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epreuves, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

VINCENT, jeune, pépiniériste à Cahors, faubourg Saint-Georges

Vente pour cause de Départ

d'une collection d'Arbres fruitiers d'agrément et d'alignement; Arbres verts; Arbustes de toute espèce; Serre et Orangers.

Le tout sera vendu à des prix modérés.

GLACIÈRES INDUSTRIELLES

et Cafetières Locomotives perfectionnées

Entrepôt assorti chez M. Massoni, négociant, en denrées coloniales, porcelaine, faïence, cristaux, etc.

Rue de la Mairie, à Cahors.

A VENDRE

Une Etude de notaire, à la résidence de St-Paul-Labouffie, canton de Castelnaud-Montatier (Lot).

S'adresser pour les conditions à M^e Roques, notaire, à Laburgade canton de Lalbenque.

A Vendre aussi une Maison avec Jardin et autres dépendances.

S'adresser pour voir et traiter à M^e Ruamps, notaire, habitant ladite Maison.

On donnera toutes facilités pour le paiement

A CÉDER

Une Etude d'Huissier à la résidence de Puy-l'Evêque (Lot).

S'adresser à M^e Daynard, titulaire ou à M. Daynard, fils, chez M^e Talou, avoué à Cahors.

A VENDRE

Une CHÈNEVIÈRE située dans la plaine de S-Mary.

S'adresser, à M^{me} Vve BÈNECH-BIGOURDANT (au faubourg Labarre), qui en est propriétaire.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.